

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRY OF AGRICULTURE, RURAL DEVELOPMENT AND FISHERIES

CABINET

Communication and Media Cell



الديوان
خلية الاتصال والإعلام



الغابات والتنمية الريفية

Forests and rural development



26/08/2026 - 13:54

Environnement

Le DG des forêts participe en Mongolie à la COP17 sur la désertification



Le Directeur général des forêts, Djamel Touahria, a participé, du 24 au 26 août, aux travaux de la 17e session de la Conférence des Parties (COP17) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), tenue à Oulan-Bator (Mongolie), indique ce mercredi un communiqué de la Direction générale des forêts (DGF).

Lors de la session de haut niveau, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Touahria a prononcé une allocution sur le thème «des mécanismes de financement innovants pour des terres saines et résilientes face à la sécheresse».

«L'Algérie a fait de l'investissement dans les terres et les ressources en eau une priorité nationale constante», a-t-il indiqué, mettant en avant le projet du Barrage vert, relancé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec des dimensions environnementales, économiques et sociales. Ce projet constitue, a-t-il dit, «un modèle à suivre en matière de mobilisation des ressources financières pour la mise en valeur des terres et la lutte contre la désertification».

Après avoir souligné que la question du financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse à travers le monde devrait être traitée «comme une priorité, au regard du déficit de financement mondial», M. Touahria a insisté sur le développement de mécanismes de financement «plus efficaces et plus flexibles au service des objectifs de la Convention».

A noter que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, représenté par la DGF, est le point focal national de la CNULCD en Algérie.



26 août 2026

Le DG des forêts participe en Mongolie à la COP17 sur la désertification



Le Directeur général des forêts, Djamel Touahria, a participé, du 24 au 26 août, aux travaux de la 17e session de la Conférence des Parties (COP17) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), tenue à Oulan-Bator (Mongolie), indique ce mercredi un communiqué de la Direction générale des forêts (DGF).

Lors de la session de haut niveau, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Touahria a prononcé une allocution sur le thème «des mécanismes de financement innovants pour des terres saines et résilientes face à la sécheresse».

«L'Algérie a fait de l'investissement dans les terres et les ressources en eau une priorité nationale constante», a-t-il indiqué, mettant en avant le projet du Barrage vert, relancé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec des dimensions environnementales, économiques et sociales. Ce projet constitue, a-t-il dit, «un modèle à suivre en matière de mobilisation des ressources financières pour la mise en valeur des terres et la lutte contre la désertification».

Après avoir souligné que la question du financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse à travers le monde devrait être traitée «comme une priorité, au regard du déficit de financement mondial», M. Touahria a insisté sur le développement de mécanismes de financement «plus efficaces et plus flexibles au service des objectifs de la Convention».

A noter que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, représenté par la DGF, est le point focal national de la CNULCD en Algérie.

R. N.

LE DG DES FORÊTS PARTICIPE EN MONGOLIE
À LA COP17 SUR LA DÉSERTIFICATION

LA PRÉSERVATION DES TERRES ET DE L'EAU EST UNE PRIORITÉ NATIONALE

Face aux défis climatiques, l'Algérie accélère sa mutation hydrique et intensifie la lutte contre la désertification, notamment par l'extension du Barrage vert.

■ SAMI KAÏDI

Le directeur général des forêts, Djamel Touahria, a participé, du 24 au 26 août, aux travaux de la 17^e session de la Conférence des Parties (COP17) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), tenue à Oulan-Bator (Mongolie), a rapporté, hier, un communiqué de la Direction générale des forêts (DGF). Lors de la session de haut niveau, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Touahria a prononcé une allocution sur le thème des Mécanismes de financement innovants pour des terres saines et résilientes face à la sécheresse.

«L'Algérie a fait de l'investissement dans les terres et les ressources en eau une priorité nationale constante», a-t-il indiqué, mettant en avant le projet du Barrage vert, relancé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec des dimensions environnementales, économiques et sociales. Ce projet constitue, a-t-il poursuivi, un modèle à suivre en matière de mobilisation des ressources financières pour la mise en valeur des terres et la lutte contre la désertification.

Après avoir souligné que la question du financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse à travers le monde devrait être traitée comme une priorité, au regard du déficit de financement mondial, Touahria a insisté sur le développement de mécanismes de



financement plus efficaces et plus flexibles, au service des objectifs de la Convention. Dans ce sillage, il convient de signaler que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, représenté par la DGF, est le point focal national de la CNULCD en Algérie.

Une Convention onusienne que notre pays a été parmi les premiers à signer, le 14 février 1994. Pionnier parmi les pionniers, l'Algérie a engagé, depuis des décennies, une guerre sans merci contre la désertification. Tout d'abord, les pouvoirs publics ont renforcé le cadre juridique par le biais de la loi n° 24-04 de février 2024, classant la désertification comme risque majeur, ainsi que la création, par un décret de novembre 2024, de l'Organe de coordination de la lutte contre la désertification. Ne s'arrêtant pas là et pour lutter contre l'avancée du désert,

notre pays a mis en œuvre une stratégie de lutte ambitieuse, à l'horizon 2030. Cette feuille de route comprend, entre autres, un programme adopté en 2020 visant à réhabiliter le Barrage vert et à l'agrandir à 4,7 millions hectares d'ici à 2030. Le Barrage vert, qui couvre aujourd'hui 13 wilayas, poursuit désormais sa relance et se modernise pour faire face au défi climatique, avec un effort particulier sur la fixation des dunes et l'usage de technologies modernes.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a, d'ailleurs, fait de ce projet une priorité absolue. Parallèlement au Barrage vert, l'Algérie a lancé plusieurs grandes campagnes nationales de reboisement. L'initiative la plus marquante avait eu lieu le 25 octobre 2025, avec le défi historique de planter un million d'arbres en une journée. Une autre grande

campagne a été organisée le 14 février 2026, pour planter cinq millions d'arbres.

Cependant, la désertification ne doit pas être confondue, selon de nombreux experts, avec une avancée naturelle du désert ou un déplacement des dunes de sable. Il s'agit plutôt de la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, sous l'effet conjugué des variations climatiques et des activités humaines.

Partant de là, l'Algérie a pris, une nouvelle fois, le taureau par les cornes en ajustant sa stratégie via un nouveau programme lancé en 2024. Ce dernier ciblant 16 wilayas steppiques et sahariennes, avec des actions de fixation de cordons dunaires, 78 km étant déjà réalisés, et de plantations brise-vent sur 830 Km.

S. K.

mercredi 26 août 2026 14:41



Le DG des forêts participe en Mongolie à la COP17 sur la désertification

ALGER - Le Directeur général des forêts, Djamel Touahria, a participé, du 24 au 26 août, aux travaux de la 17e session de la Conférence des Parties (COP17) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), tenue à Oulan-Bator (Mongolie), indique mercredi un communiqué de la Direction générale des forêts (DGF).

Lors de la session de haut niveau, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Touahria a prononcé une allocution sur le thème "des mécanismes de financement innovants pour des terres saines et résilientes face à la sécheresse".

"L'Algérie a fait de l'investissement dans les terres et les ressources en eau une priorité nationale constante", a-t-il indiqué, mettant en avant le projet du Barrage vert, relancé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec des dimensions environnementales, économiques et sociales. Ce projet constitue, a-t-il dit, "un modèle à suivre en matière de mobilisation des ressources financières pour la mise en valeur des terres et la lutte contre la désertification".

Après avoir souligné que la question du financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse à travers le monde devrait être traitée "comme une priorité, au regard du déficit de financement mondial", M. Touahria a insisté sur le développement de mécanismes de financement "plus efficaces et plus flexibles au service des objectifs de la Convention".

A noter que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, représenté par la DGF, est le point focal national de la CNULCD en Algérie.

COP17 SUR LA DÉSERTIFICATION

Le DG des forêts participe aux travaux en Mongolie

Le directeur général des forêts, Djamel Touahria, a participé, du 24 au 26 août, aux travaux de la 17^e session de la Conférence des Parties (COP17) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), tenue à Oulan-Bator (Mongolie), a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des forêts (DGF). Lors de la session de haut niveau, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Touahria a prononcé une allocution sur le thème «des mécanismes de financement innovants pour des terres saines et résilientes face à la sécheresse». «L'Algérie a fait de l'investissement dans les terres et les ressources en eau une priorité nationale constante», a-t-il indiqué, mettant en avant le projet du Barrage vert, relancé par le président de la République, Abdelmadjid



Tebboune, avec des dimensions environnementales, économiques et sociales. Ce projet constitue, a-t-il dit, «un modèle à suivre en matière de mobilisation des ressources financières pour la mise en valeur des terres et la lutte contre la désertification». Après avoir souligné que la question du financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse à travers le monde devrait être traitée «comme une priorité, au regard du déficit de financement mondial», Touahria a insisté sur le développement de mécanismes de financement «plus efficaces et plus flexibles au service des objectifs de la Convention». A noter que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, représenté par la DGF, est le point focal national de la CNULCD en Algérie.

■ R. N.

COP17 SUR LA DÉSERTIFICATION

Le DG des forêts représente l'Algérie en Mongolie

Le directeur général des forêts, Djamel Touahria, a participé, du 24 au 26 août, aux travaux de la 17^e session de la Conférence des Parties (COP17) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), tenue à Oulan-Bator, en Mongolie, a indiqué un communiqué de la Direction générale des forêts (DGF). Lors de la session de haut niveau, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Touahria a prononcé une allocution sur les «mécanismes de financement innovants pour des terres saines et résilientes face à la sécheresse». «L'Algérie a fait de l'investissement dans les terres et les ressources en eau une priorité nationale constante», a-t-il indiqué, mettant en avant le projet du Barrage vert, relancé par le président de

la République, Abdelmadjid Tebboune, avec des dimensions environnementales, économiques et sociales. Ce projet constitue, selon lui, «un modèle à suivre en matière de mobilisation des ressources financières pour la mise en valeur des terres et la lutte contre la désertification».

Après avoir souligné que le financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse devrait être traité «comme une priorité, au regard du déficit de financement mondial», M. Touahria a appelé à des mécanismes «plus efficaces et plus flexibles au service des objectifs de la Convention». Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, représenté par la DGF, est le point focal national de la CNULCD en Algérie. **Nabil H.**

ALGÉRIE-ONU

Le DG des forêts participe en Mongolie à la COP17 sur la désertification

Le Directeur général des forêts, Djamel Touahria, a participé, du 24 au 26 août, aux travaux de la 17^e session de la Conférence des Parties (COP17) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), tenue à Oulan-Bator (Mongolie), indique mercredi un communiqué de la Direction générale des forêts (DGF).

Lors de la session de haut niveau, en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Touahria a prononcé une allocution sur le thème «des mécanismes de financement innovants pour des terres saines et résilientes face à la sécheresse».

«L'Algérie a fait de l'investissement dans les terres et les ressources en eau une priorité nationale constante», a-t-il indiqué, mettant en avant le projet du Barrage vert, relancé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec des dimensions environnementales, économiques et sociales. Ce projet constitue, a-t-il dit, «un modèle à suivre en matière de mobilisation des ressources financières pour la mise en valeur des terres et la lutte contre la désertification».

Après avoir souligné que la question du financement de la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse à travers le monde devrait être traitée «comme une priorité, au regard du déficit de financement mondial», M. Touahria a insisté sur le développement de mécanismes de financement «plus efficaces et plus flexibles au service des objectifs de la Convention».

A noter que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, représenté par la DGF, est le point focal national de la CNULCD en Algérie.



Rédaction 26 août 2026

Feux de forêt : la Protection civile mobilise ses équipes



Les équipes de la Protection civile, en coordination avec les autorités locales et les différents services concernés, poursuivent leurs interventions sur le terrain afin de maîtriser 131 départs de feux et de limiter leur propagation. La Protection civile mobilise de gros moyens humains et matériels pour assurer la protection des populations et des biens et faire face à l'évolution de la situation.

Des moyens aériens et terrestres considérables mobilisés

Les sapeurs pompiers engagent des moyens aériens spécialisés dans plusieurs zones touchées, parmi lesquels l'hélicoptère bombardier d'eau Mi-26, des avions bombardiers d'eau AT-802 ainsi qu'un BE-200.

Ces moyens sont déployés en complément des unités terrestres de la Protection civile, notamment les colonnes mobiles, mobilisées pour intervenir rapidement sur les différents foyers d'incendie.

Les walis peuvent déclencher le plan ORSEC, si nécessaire afin de renforcer la coordination et les moyens engagés face à l'ampleur des incendies.

Une surveillance permanente de la situation

Les services de la Protection civile, en coordination avec les autorités locales, assurent un suivi permanent de la situation sur le terrain. Les moyens d'intervention continuent d'être renforcés et adaptés en fonction de l'évolution des incendies et des conditions opérationnelles.

Les opérations se poursuivront jusqu'à la maîtrise complète des foyers, avec une priorité absolue accordée à la sauvegarde des vies humaines, la protection des populations et la préservation des biens.

Yahia Maouchi



Sonia Lyes | 26 août 2026 19:06

Feux de forêt : scènes d'apocalypse à l'Est de Béjaïa



L'Algérie est confrontée à une nouvelle vague d'incendies en cette fin du mois d'août. À Béjaïa, la situation est délicate à l'Est de la wilaya.

Un climat apocalyptique a régné durant plusieurs heures, ce mercredi 26 août, dans plusieurs régions de l'Est de Béjaïa, après le départ de plusieurs feux de forêt qui ont rapidement pris de l'ampleur, menaçant particulièrement les habitations isolées et provoquant l'inquiétude parmi les populations. Dès le milieu de la matinée, plusieurs localités et hameaux, comme Tarikt et Bouhiane, Anar Assem dans la commune de Souk El Tenine, ont été gagnés par les flammes.

Plusieurs incendies à Béjaïa

Les communes de Tamridjet et de Darguina, à une cinquantaine de kilomètres à l'Est de Béjaïa, sont toutefois celles qui ont été durement touchées par des foyers d'incendies qui se sont propagés rapidement, poussés par un vent fort et une forte chaleur.

Dans plusieurs endroits, les habitants se sont retrouvés pris au piège. Des maisons ont été encerclées par les flammes, notamment du côté de Laalam ainsi qu'à Aït Djamaa, deux hameaux dans la commune montagneuse de Tamridjet, selon des témoins locaux.

Face à l'avancée du feu et à l'épaisse fumée qui enveloppait les habitations, de nombreuses familles ont été contraintes de quitter précipitamment leurs maisons pour tenter de se mettre à l'abri.

De nombreuses familles ont ainsi fui vers Souk El Tenine, à une dizaine de km en contrebas de Tamridjet. Dans un chaos indescriptible, automobilistes et habitants tentaient de quitter les zones menacées, alors que les flammes se rapprochaient dangereusement de certains axes routiers, comme la RN9 que la Gendarmerie a été contrainte de fermer momentanément à la circulation en raison du danger que représentaient les incendies déclarés du côté d'Aït Anane et Darguina, selon plusieurs témoins.

Algérie : 131 feux de forêt enregistrés en 24 heures

Sur un périmètre de plusieurs kilomètres entourant ces villages, la situation a rapidement pris une tournure particulièrement inquiétante. La chaleur, les fumées et la proximité des flammes ont rendu l'air difficilement respirable.

Comme si la situation ne suffisait pas, l'alimentation électrique s'est interrompue.

Dans un point de situation publié ce mercredi à 19 h 30, la Protection civile a fait état de 131 incendies, dont 56 ont été éteints, mais 75 étaient toujours en activité dans 15 wilayas du pays. La wilaya de Béjaïa est la plus touchée avec 20 feux de forêt, suivie de Tizi-Ouzou (13), Skikda (10), Jijel (06), El Tarf (05) et Sétif (04).

Lien permanent : <https://tsadz.co/wbfbv9>

الأسواق و الاقتصاد الزراعي

Markets and Agricultural Economy

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie **Eco**

EXPORTATIONS AGRICOLES

La qualité, clé de l'accès aux marchés européens

La participation de l'Algérie, en qualité d'invitée d'honneur, au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation AGRA 2026 en Slovénie met en lumière les potentialités du produit agricole national et les perspectives d'ouverture de nouveaux débouchés en Europe. Au-delà de la promotion des exportations, cette présence constitue une opportunité pour renforcer les partenariats économiques, rapprocher les opérateurs des deux pays et faire davantage le lien entre la production, la recherche scientifique et l'innovation.

La présence algérienne à AGRA 2026, avec 19 opérateurs économiques, a suscité un intérêt marqué auprès des visiteurs, professionnels et opérateurs étrangers. Des rencontres bilatérales ont notamment permis d'examiner de nouvelles possibilités de coopération

et de partenariat dans l'agriculture, les industries agroalimentaires et les activités connexes.

Pour Tarek Hartani, directeur de l'École supérieure d'agriculture, cette participation doit toutefois être considérée comme une vitrine de l'économie nationale et appelle à une sélection rigoureuse des entreprises et des produits appelés à représenter l'Algérie à l'étranger. « Le bon choix des exposants constitue l'image du pays et l'image de l'économie nationale », souligne-t-il dans un entretien accordé à la Télévision nationale. Il estime que la progression qualitative de la production agricole algérienne, notamment dans l'huile d'olive, les dattes, le miel, les fruits et les produits de terroir, offre des perspectives importantes sur les marchés extérieurs. Pour le directeur de l'École supé-

rieure d'agriculture, l'Algérie dispose d'un avantage lié à la qualité de plusieurs de ses productions. Les caractéristiques naturelles des différentes régions agricoles, combinées aux techniques de production utilisées, peuvent permettre au produit national de se différencier sur les marchés internationaux. Il cite notamment la qualité des sols et les conditions climatiques comme des facteurs déterminants dans la qualité des fruits et légumes. Certaines régions, à l'image de Biskra et d'El Oued, disposent ainsi, selon lui, d'atouts qui confèrent une valeur particulière à leurs productions. « Il existe une valeur compétitive supplémentaire », affirme Tarek Hartani, relevant que certains produits agricoles algériens peuvent présenter des caractéristiques particulièrement recherchées par les consommateurs européens.

Tarek Hartani estime nécessaire d'accompagner les exportateurs algériens dans les procédures de certification et de conformité, indispensables pour répondre aux exigences des marchés internationaux. « Il faut également accompagner les exportateurs ou les opérateurs économiques en matière de certification des produits », explique-t-il, estimant que les laboratoires universitaires peuvent apporter une contribution importante à la reconnaissance de la qualité des productions agricoles algériennes. Cette dimension apparaît d'autant plus importante que la conquête des marchés européens ne dépend pas uniquement du produit lui-même, mais également de toute la chaîne qui l'accompagne : conditionnement, stockage, chaîne du froid, transport, traçabilité et certification.

PARTICIPATION AUX FOIRES ET SALONS INTERNATIONAUX

Des opérateurs algériens investissent le terrain

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE SA MUTATION ÉCONOMIQUE ET DÉPLOIE UNE STRATÉGIE D'ENVERGURE POUR PROPULSER SES PRODUITS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE. Porté par une volonté politique ferme de diversifier l'économie nationale depuis 2021, le pays multiplie sa présence dans les grands rendez-vous économiques mondiaux.

Une offensive où, selon le spécialiste en marketing international et en intelligence économique, Aïssam Zemmal, la diplomatie économique est devenue «le socle et la colonne vertébrale» du nouveau modèle économique algérien. Ces derniers mois, le pavillon algérien est devenu, en effet, un acteur incontournable des Salons internationaux. De l'agroalimentaire à la tech, en passant par les industries lourdes, le «Made in Algeria» s'impose par sa qualité et sa compétitivité. Le statut prestigieux d'invité d'honneur accordé à l'Algérie lors du Salon agricole AGRA-2026 en Slovaquie, clôturé hier, ou le succès retentissant de la 2^e édition du Salon de l'Algérie à Lyon en avril dernier témoignent de cette attractivité retrouvée. Une participation qui, pour Zemmal, reflète bien plus qu'une simple opération de promotion. Elle traduit l'efficacité du modèle économique algérien et son expertise, notamment dans le domaine agricole. «La participation de l'Algérie aux foires et Salons internationaux reflète l'efficacité du modèle économique algérien en général ainsi que l'expertise et la maîtrise dans certains domaines comme l'agriculture», estime-t-il. Le spécialiste souligne que les conditions et moyens dont dispose l'Algérie en font aujourd'hui une référence en matière de production, de qualité et de variété des produits. Sur le continent, l'Algérie capitalise sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Des foires de Tripoli à Dakar, en passant par Dar Es Salam (Tanzanie) et Sfax (Tunisie), les produits manufacturés, les matériaux de construction et les produits électroniques



algériens s'ouvrent de véritables couloirs commerciaux. Cette présence est désormais solidifiée par des infrastructures concrètes, telles que l'ouverture de banques algériennes et de showrooms permanents de la Safex en Afrique de l'Ouest.

LA DIPLOMATIE : LE NOUVEAU FER DE LANCE

Ce redéploiement commercial ne doit rien au hasard. Il est le fruit d'une refonte profonde de la diplomatie algérienne. Comme l'explique Aïssam Zemmal, l'Algérie a restructuré ses institutions diplomatiques à travers la création de cellules de communication et d'avocats au sein des consulats, afin de permettre aux opérateurs économiques de se renseigner sur les marchés internationaux. Le ministère des Affaires étrangères a transformé ses ambassades et consulats en de véritables avant-postes économiques. Grâce à la création de bureaux d'affaires dédiés, les diplomates algériens n'assurent plus seulement une représentation politique : ils font de la veille stratégique, identifient les opportunités de marché et connectent les exportateurs locaux avec les réseaux de distribution internationaux et la diaspora. «La volonté affi-

chée par l'Algérie depuis 2021 de diversifier son économie et de développer l'exportation hors hydrocarbures a conduit à faire de la diplomatie économique le socle de son modèle. Elle a restructuré ses institutions diplomatiques afin de permettre aux opérateurs de se renseigner sur les marchés internationaux et de faire la promotion de produits qui se démarquent par leur bas coût de production et leur qualité», rappelle le spécialiste. Ce travail de fond est complété à Alger par une synergie inédite avec les corps diplomatiques étrangers. Les ambassades et chambres de commerce internationales basées en Algérie jouent aujourd'hui le rôle de «pont inversé». En visitant les pôles industriels nationaux et les événements majeurs comme la Foire internationale d'Alger (FIA), les diplomates étrangers mesurent le potentiel industriel du pays. Ils organisent des missions d'acheteurs et encouragent les partenariats en joint-ventures, facilitant l'accès des entreprises algériennes à de nouvelles réglementations douanières. Pour Zemmal, cette dynamique a été rendue possible grâce à un travail en amont décisif : des réformes juri-

diques qui ont clarifié les lois sur l'investissement et, surtout, le retrait de l'Algérie de la liste grise du GAFI. «Ce retrait a contribué à rassurer les investisseurs étrangers. Résultat : les exportations hors hydrocarbures sont en augmentation constante», note l'expert.

UNE STRATÉGIE ASSUMÉE

Au-delà de la promotion commerciale, c'est toute une doctrine d'intelligence économique qui est propulsée, indique Zemmal. «C'est une action qui s'inscrit purement dans la pratique de l'intelligence économique. Renouveler le modèle économique, c'est un travail fait après s'être bien renseigné sur le fonctionnement du marché mondial. Restructurer les institutions diplomatiques, c'est comme installer une cellule de veille stratégique et commerciale. La diplomatie économique, c'est la War-room, le centre de coordination entre l'activité économique et la politique générale de l'Etat», explique-t-il. Ce travail en amont, observe-t-il, a permis à l'Algérie de se positionner comme acteur majeur parmi les pays émergents et même parmi les puissances économiques mondiales. L'autre grand succès de cette politique rési-

de dans l'intégration des chaînes de valeur mondiales sur le sol national. Des événements récents, à l'image de l'International Brands Exhibition («Made in DZ») à Alger, ont mis en lumière la réussite de la relocalisation industrielle. Des secteurs comme le textile, la chaussure ou les huiles industrielles et lubrifiants de pointe produisent désormais localement, avec des matières premières et une main-d'œuvre algérienne, des biens initialement importés. Cela dit, l'enjeu aujourd'hui est la durabilité. «Aujourd'hui, l'Algérie cherche la durabilité de son action à travers l'adaptation de ses produits aux normes et exigences mondiales et la prise en considération de la sensibilité des publics étrangers à la qualité, au service après-vente et aux actions marketing de fidélisation», conclut Zemmal. En somme, l'Algérie, en transformant ses PME et ses start-up en exportateurs directs, ne se contente plus de subir les fluctuations du marché énergétique mondial. Elle bâtit un modèle souverain, compétitif et résolument tourné vers l'avenir, où chaque Salon international devient le point de départ d'une nouvelle conquête commerciale.

■ Farida Belkhir

المساهمات Contributions

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

L'Algérie mise sur ses atouts

LA PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE EN TANT QU'INVITÉE D'HONNEUR AU SALON AGRA 2026, dans sa 64^e édition, dépasse la simple présence à une manifestation économique internationale.

La participation de l'Algérie a été une occasion pour de nombreux producteurs de présenter les capacités agricoles algériennes en tant que force exportatrice et teneur de construire de nouveaux ponts avec l'Europe. L'Algérie, qui cherche à atteindre un certain niveau de qualité des produits fabriqués localement et réaliser des excédents en vu de leur commercialisation à l'externe, mise désormais sur ce secteur pour diversifier ses exportations. En effet, Tarek Hartani, directeur de l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA) d'Alger, indique que l'Algérie connaît aujourd'hui «un saut qualitatif» dans plusieurs productions agricoles. Il cite, notamment, «l'huile d'olive, les dattes, mais aussi les produits de saison et les différents fruits». Dans ce contexte, estime-t-il, «il faut mettre en place des critères précis et rigoureux» pour sélectionner les produits destinés à être présentés à l'étranger. Le directeur de l'ENSA et également coordinateur du comité de réflexion pour le développement de la céréaliculture en Algérie, relève, dans ce sens, des perspectives particulièrement intéressantes dans certaines filières. «Nous avons constaté qu'il existe des perspectives prometteuses dans le domaine de l'huile d'olive, mais également dans celui du miel», fait-il remarquer, soulignant que «les potentialités sont encourageantes sur le plan économique, si nous laissons le champ aux opérateurs économiques». Car, dit-il, «l'élément le plus important dans cette équation est le dialogue direct entre les producteurs». C'est pourquoi, il recommande la création d'un cadre de concertation entre les différents acteurs du secteur qui, estime-t-il, «peut jouer un rôle important». Une orientation qui rejoint les efforts déjà engagés par les autorités compétentes. Inutile de rappeler, dans ce sens, la place accordée au secteur agricole dans les politiques publiques. L'agriculture a, à ce propos, bénéficié de la plus grande part des crédits financiers, des réformes et de l'attention du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, depuis son arrivée à la tête du pays, en 2019. L'objectif est de propulser ce secteur pour mieux répondre à la



demande nationale, en impliquant plusieurs secteurs afin de développer, outre l'agriculture, les industries de transformation et les industries agroalimentaires. Les premiers résultats sont, d'ailleurs, déjà visibles, puisque le secteur a contribué l'année dernière à hauteur de 15% au produit intérieur brut, atteignant ainsi près de 37 milliards de dollars. Et, si nous nous intéressons de plus près au produit le plus sensible, à savoir le blé, la production nationale de blé dur couvre désormais 80% des besoins du pays.

LE CARACTÈRE BIOLOGIQUE, UN ATOUT À NE PAS NÉGLIGER

Le président de la République, faut-il le rappeler, s'est engagé à augmenter d'un million d'hectares supplémentaires les superficies agricoles irriguées d'ici 2027. A cela s'ajoutent 400.000 hectares de terres sahariennes destinées à être aménagées et mises en valeur avec l'objectif d'atteindre un million d'hectares à la fin de cette année. Cette dynamique est à même de renforcer la valeur compétitive du produit national déjà connu sur les marchés internationaux par son caractère essentiellement biologique en raison de sa maigre contenance en intrants chimiques. La qualité constitue, insiste Tarek Hartani, l'un des principaux atouts du produit agricole algérien. «Les produits algériens, dans leur ensemble, se caractérisent par une qualité élevée», affirme-t-il. Cette qualité tient à plusieurs facteurs. Le professeur met, notamment, en avant les pratiques agricoles utilisées. «Les itinéraires techniques employés font appel à peu de

produits chimiques et de pesticides», précise-t-il.

A cela s'ajoutent les caractéristiques naturelles des différentes régions du pays. «La nature des sols et les conditions climatiques influent sur la qualité des fruits et des produits», explique-t-il. Pour lui, cette combinaison constitue à elle seule «une valeur ajoutée et un avantage compétitif supplémentaires». Cette diversité et cette qualité peuvent, selon lui, «constituer un argument supplémentaire pour renforcer la présence des produits algériens sur les marchés extérieurs». Un travail considérable a été accompli dans ce sens par les agriculteurs pour préserver cette valeur ajoutée que présentent les produits algériens, leur permettant de concurrencer haut la main les autres produits agricoles. Une qualité et une compétitivité qui demeurent, toutefois, tributaires de la satisfaction des besoins du marché national avant d'investir et de s'imposer durablement à l'externe. De l'avis de Laarbi Ghouini, expert en économie, «la conquête des marchés extérieurs doit d'abord reposer sur une condition essentielle, à savoir la satisfaction de la demande nationale aussi bien en termes de quantités, de qualité, qu'en termes de prix», explique-t-il. Et d'ajouter : «L'exportation ne peut intervenir qu'après avoir assuré l'équilibre du marché intérieur, sachant que l'écoulement des excédents obéit à certaines conditions, notamment sur les marchés européens.» L'expert en économie revient également sur les atouts dont dispose l'Algérie dans les

domaines agricole et agroalimentaire. «Nous avons des avantages compétitifs dans les produits agricoles, dans l'industrie agroalimentaire et la transformation», affirme-t-il. Le premier atout réside, selon lui, dans la disponibilité de la matière première.

QUALITÉ, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

À cela s'ajoute la qualité des productions agricoles. «Nous disposons de produits agricoles de grande qualité, et cela est reconnu», précise-t-il. Ghouini insiste ainsi sur la nécessité de mieux exploiter ces avantages pour développer la production nationale et renforcer sa compétitivité sans omettre de rappeler les efforts engagés par l'Etat pour accompagner les agriculteurs. Il cite, notamment, les mesures prises dans le domaine de l'investissement et de l'accompagnement du secteur. Mais pour réussir cette ouverture, l'économiste estime que les opérateurs économiques ont besoin de s'associer à l'université et à la recherche scientifique. Pour lui, l'expérience des pays technologiquement avancés montre clairement l'importance de ce rapprochement. «La qualité des produits atteinte aujourd'hui en Europe et dans de nombreux pays technologiquement avancés est partie, en réalité, des laboratoires de recherche et des universités», fait-il remarquer avant de relever les transformations enregistrées par l'université algérienne ces dernières années. Il identifie particulièrement le développement des laboratoires et des établissements spécialisés. «Lorsqu'on parle de l'école de l'intelligence artificielle,

celle-ci ne contribue pas uniquement au développement de l'industrie, mais également au secteur agricole et bien d'autres», souligne-t-il. Ce même enjeu a été mis en avant par le directeur de l'ENSA, où il évoque «le rapprochement entre la recherche universitaire, la recherche scientifique et le secteur économique», qui s'inscrit, dit-il, «dans le cadre de politiques générales».

Selon Hartani, «la recherche scientifique qui se trouve au cœur de l'entreprise est en mesure, avec une base de données disponible, organisée et structurée, de trouver des solutions appropriées aux problèmes qui se posent». L'intérêt de l'intelligence artificielle est particulièrement important dans l'agriculture, où les nouvelles technologies peuvent contribuer à améliorer la précision des opérations. «On peut, à ce titre, parler de la manière de semer ou de récolter avec précision dans certaines zones agricoles difficiles, notamment en raison de leurs reliefs», précise-t-il. Pour le directeur de l'ENSA, cette évolution offre de nouvelles possibilités aux jeunes, aux étudiants et aux chercheurs. «Les possibilités de développement sont donc très importantes pour les jeunes, les étudiants et les chercheurs», estime-t-il. Laarbi Ghouini abonde dans le même sens. «Il n'y a pas d'alternative à la recherche scientifique, à l'utilisation de la technologie et au progrès dans l'étape que nous vivons aujourd'hui, mais aussi dans les prochaines étapes», conclut-il.

■ Assia Boucetta

CHRONIQUE D'ÉTÉ

Céréales : quand l'Algérie commence enfin à compter en tonnes

Par Maâmar Farah.

Mais attention : passer du quintal à la tonne ne signifie pas, à lui seul, que les rendements ont augmenté. Une tonne équivaut simplement à dix quintaux. Ce qui est réellement nouveau, c'est que derrière cette nouvelle manière de présenter la récolte apparaît une évolution beaucoup plus intéressante :

l'augmentation des volumes produits et, dans plusieurs régions, l'amélioration des rendements à l'hectare.

Et c'est là que commence la véritable histoire. Pendant des années, le quintal a souvent constitué l'unité familière de notre agriculture. Une wilaya annonçait fièrement «un million de quintaux», une autre «deux millions». Le chiffre impressionnait, mais il manquait parfois l'essentiel : combien d'hectares avaient été semés pour obtenir cette récolte ?

Autrement dit, combien produisait réellement un hectare ? Car un million de quintaux obtenu sur 100 000 hectares ne raconte évidemment pas la même histoire qu'un million de quintaux récolté sur 30 000 hectares. La question du rendement est donc beaucoup plus importante que celle de l'unité utilisée.

La pluie n'explique pas tout. La bonne pluviométrie constitue incontestablement la première explication de la remarquable campagne 2025-2026. La FAO estime la production céréalière algérienne à environ 5 millions de tonnes, soit près de 30 % au-dessus de la moyenne et le meilleur niveau depuis 2019. L'organisation souligne notamment le rôle des précipitations abondantes enregistrées à partir de décembre 2025 et particulièrement favorables, entre janvier et avril, dans plusieurs régions du Nord-Est.

Mais réduire cette performance à la seule pluie serait une erreur. Cette campagne a aussi bénéficié d'un ensemble de mesures techniques et financières. Les agriculteurs ont notamment eu accès aux semences et aux engrais grâce au mécanisme de crédit fournisseur. Les apports d'engrais azotés ont été augmentés de 50 %, tandis que des cellules de suivi post-semis ont accompagné les exploitants. Pour la première fois, des drones ont également été mobilisés pour surveiller les cultures et optimiser la fertilisation. À cela s'ajoutent les efforts en matière de mécanisation, de semences certifiées, de stockage et d'organisation de la récolte. Autrement dit, la bonne pluviométrie a fourni le carburant naturel ; les progrès techniques ont essayé de transformer cette opportunité climatique en production.

Le Sud change la donne. Il existe surtout un élément nouveau dans l'équation céréalière algérienne : le développement de la céréaliculture irriguée dans le Sud. Les superficies céréalières cultivées dans les wilayas sahariennes ont fortement progressé et certains périmètres enregistrent des rendements spectaculaires. Des rendements allant jusqu'à 80 quintaux à l'hectare ont notamment été annoncés dans certains périmètres sahariens. Le Sud permet ainsi de rompre avec une vieille fatalité : dépendre presque entièrement du ciel pour produire du blé. L'irrigation par pivots, l'accès à de grandes superficies, la mécanisation et une agriculture davantage conduite selon des itinéraires techniques modernes peuvent transformer progressivement le Sahara en nouveau bassin céréalière. Mais là encore, il faut éviter l'euphorie. Un rendement exceptionnel obtenu sur quelques exploitations ne signifie pas que la

moyenne nationale a atteint le même niveau.

Le rapport américain est instructif. C'est ici que le récent rapport du Département américain de l'Agriculture, l'USDA, mérite une attention particulière. Selon ses estimations, la production algérienne de blé devrait atteindre 3,2 millions de tonnes, contre environ 3 millions lors de la campagne précédente, soit une progression de 7%. L'orge atteindrait 1,35 million de tonnes, en hausse de 13%. L'USDA arrive ainsi à un total d'environ 4,65 millions de tonnes de céréales, légèrement inférieur à la prévision officielle algérienne d'environ 5 millions. Ce qui est intéressant, ce n'est pas seulement le chiffre final. C'est la tendance. L'USDA observe une progression du blé et de l'orge, alors que la FAO confirme une campagne nettement supérieure à la moyenne historique. Deux organismes internationaux, avec des méthodes différentes, convergent donc sur un constat : 2026 est une très bonne année céréalière pour l'Algérie. Mais le rapport américain rappelle aussi une réalité moins confortable : l'Algérie demeure un très gros importateur de céréales. Pour la campagne 2026-2027, la FAO estime les besoins d'importation à environ 14,5 millions de tonnes, dont 8,5 millions de tonnes de blé. Voilà le paradoxe. Nous pouvons produire davantage, améliorer nos rendements et battre des records tout en restant fortement dépendants du marché mondial. À ce titre, la prochaine bataille sera celle du rendement. C'est probablement là que se situe le véritable enjeu. Car l'Algérie ne gagnera pas la bataille céréalière simplement en augmentant les superficies emblavées. Elle devra surtout produire

d'avantage sur chaque hectare, avec moins d'eau, moins de pertes et des semences mieux adaptées aux différents terroirs. Le ministère de l'Agriculture affiche d'ailleurs un objectif de 35 quintaux à l'hectare dans les prochaines années, grâce notamment aux semences améliorées, à l'agriculture de précision, à l'intelligence artificielle et à une meilleure connaissance des sols. L'enjeu est considérable. Il faudra généraliser les analyses des sols, développer des variétés résistantes à la sécheresse, améliorer l'irrigation d'appoint, rationaliser les engrais, réduire les pertes à la récolte et accélérer la mécanisation. Le programme officiel prévoit justement de nouvelles variétés à haut rendement adaptées aux différents sols et conditions climatiques. Et surtout, il faudra mesurer autrement. Une agriculture moderne ne devrait plus seulement annoncer combien elle a récolté. Elle doit dire combien elle a produit par hectare, avec combien d'eau, quelle quantité d'intrants et quel coût. C'est à cette condition que le passage du quintal à la tonne prendra tout son sens. Car la vraie révolution céréalière algérienne ne sera pas une question de vocabulaire. Elle ne consistera pas à remplacer «quintaux» par «tonnes» dans les communiqués. Elle consistera à passer d'une agriculture qui compte ses récoltes à une agriculture qui mesure sa productivité. Et si les pluies ont offert cette année un cadeau exceptionnel à nos agriculteurs, le véritable défi commence maintenant : faire en sorte que, lorsque les nuages se feront moins généreux, la production, elle, ne retombe pas avec la pluviométrie.

M. F.

M. Karim Hassan, président de l'Organisation nationale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, expert spécialisé en agriculture et en ressources en eau

« La chaîne de commercialisation des produits agricoles manque de transparence et de régulation »

A la veille de la célébration de la fête religieuse du Mawlid, le thermomètre des prix des produits agricoles frais a connu des hausses remarquables alors que nous sommes en pleine saison d'abondance de la production.



tion de la demande pour les produits essentiels. Cette situation doit être corrigée par l'offre et la demande. L'absence de nouvelles récoltes, l'augmentation du transport et l'augmentation des volumes sur les marchés de gros peuvent entraîner une hausse générale des prix. Cependant, il est difficile d'anticiper une date précise pour tous les produits. Le calendrier dépend de la nature du produit, de sa disponibilité, des conditions météorologiques, des stocks et du réseau des coûts de transport et de production.

La stabilisation viendra d'une baisse si les canaux commerciaux persistent, notamment :
L'augmentation des chaînes froides.
Le coût d'achat des intrants.
La multiplication des intermédiaires.
La faiblesse des chaînes de marché.
Les perturbations climatiques.
Les perturbations géopolitiques.
L'absence de contrôle de production.
Il faut donc s'attendre à une augmentation progressive, mais pas nécessairement à une baisse immédiate et généralisée pour tous les produits. Certains produits pourraient connaître une stabilisation temporaire, tandis que d'autres restent chers jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle récolte ou d'un approvisionnement complémentaire.

Comment mieux maîtriser le marché des produits agricoles avant le démarrage de la campagne 2024-2025 ?
La période précédant la campagne agricole 2024-2025 doit être utilisée pour préparer le marché et éviter de reproduire les mêmes tensions. La gestion de la prochaine campagne doit commencer dès la fin de la campagne actuelle, à travers une évaluation précoce des stocks, des superficies, des besoins et des risques.
Mettre en place un système national de prévision.
L'Algérie a besoin d'un dispositif permettant d'anticiper les volumes de production, la consommation, les déficits et les excédents. Ce dispositif doit rassembler les données des exploitations, des coopératives, des marchés, des chaînes froides, des banques et des services agricoles.
Il devrait également intégrer les prévisions météorologiques, l'état des ressources hydriques et l'évolution des prix internationaux.
Réaliser des études avant chaque grand projet.
Tout projet agricole doit être précédé d'études techniques, économiques, hydrologiques, climatiques, environnementales et communales. Ces études doivent être confiées à des ingénieurs agronomes, des économistes, des agronomes de l'eau, des législateurs et des experts du marché.
Il faut notamment répondre aux questions suivantes :
Quelle culture convient à la région ?
Les ressources hydriques sont-elles suffisantes ?
Quel est le volume réel de la demande ?
Existe-t-il des capacités de stockage ?
La production peut-elle être transformée ou exportée ?
Quels sont les risques climatiques ?
Que se passera-t-il en cas de sécheresse ?
Comment protéger la production contre les pertes ?
C'est-à-dire :
Comment anticiper les investissements et éviter de produire massivement des produits dans le marché au prix du détail.
Organiser la production selon la demande.
La planification agricole doit s'inscrire en équilibre entre l'offre et la demande. Les producteurs doivent recevoir des informations fiables sur les cultures saisonnières, les périodes de production, les volumes attendus et les possibilités de transformation.

tion immédiate, mais d'atténuer les aïeux, le financement, les contacts et les conseils techniques pour soutenir les chaines agricoles.
Soutenir les associations et les intrants.
La maîtrise des prix passe également par la maîtrise des moyens de production. L'Algérie doit développer progressivement :
La production nationale de semences certifiées.
Les variétés adaptées à la sécheresse et à la chaleur.
La fabrication locale des engrais.
Les fertilisants organiques et biochimiques.
Les produits de lutte biologique.
Les laboratoires de contrôle.
Les stocks de sécurité d'intrants.
La réduction de la dépendance nationale ne signifie pas l'absence totale des importations, mais la construction progressive d'une capacité nationale et la diversification des fournisseurs.
Développer une agriculture plus résiliente.
L'application de la conservation, l'agriculture raisonnée et l'agriculture de précision peuvent améliorer l'efficacité de l'eau et réduire les risques liés à la sécheresse. Les capteurs, les images satellitaires, les drones et l'intelligence artificielle peuvent aider à surveiller les cultures et à intervenir au moment opportun. Le recours à ces technologies doit être accompagné par la formation des agriculteurs et la disponibilité de services de maintenance. La technologie ne doit pas rester limitée aux villes et aux administrations ; elle doit être effectivement appliquée dans les exploitations.

Améliorer la gouvernance du marché.
La maîtrise du marché suppose une meilleure coordination entre les ministères, les services agricoles, les collectivités locales, les coopératives, les banques, les opérateurs logistiques et les organisations professionnelles. Un mécanisme de suivi devrait être activé avant chaque période de forte demande afin de la surveiller.
Les volumes disponibles.
Les prix.
Les stocks.
Les coûts de transport.
Les importations.
Les circuits courts de produits.
Les risques de sécheresse.
Conclure :
Les prix élevés des produits agricoles résultent de la combinaison d'une demande nationale forte, de conditions climatiques défavorables, de coûts de production élevés, de faibles capacités de stockage, de la multiplication des intermédiaires et de l'augmentation de la consommation et de l'application communautaire. Une amélioration est possible dans les prochaines années si l'offre augmente et si la distribution retrouve un rythme normal. Toutefois, une stabilisation durable exige des réformes structurelles : prévision de la demande, stocks, régulation, chaînes froides, contrats de production, coopératives efficaces, données météorologiques fiables et soutien à la production nationale des semences, engrais et produits phytosanitaires. Concernant le rôle de la production agricole 2024-2025, cette dernière doit être préparée comme un projet de sécurité alimentaire et non comme une simple opération commerciale. Chaque intervention doit être précédée d'une étude soignée : à des spécialistes, chaque culture doit être responsable de la demande réelle, et chaque risque climatique ou économique doit être intégré dès la conception du projet. C'est à cette condition que l'Algérie pourra mieux protéger la production, préserver le pouvoir d'achat de la consommation et construire un marché agricole plus stable et plus prévisible.

Entretien réalisé par Rabah Karoui

Après avoir noté que les prix des produits agricoles ont augmenté, le thermomètre des prix des produits agricoles frais a connu des hausses remarquables alors que nous sommes en pleine saison d'abondance de la production.

parfois les quantités disponibles et il augmente les coûts nécessaires pour maintenir la qualité du produit. L'augmentation des coûts de production. Le producteur supporte des charges importantes liées aux semences, aux engrais, aux produits phytosanitaires, à l'énergie, au carburant, à la location du matériel et à la main-d'œuvre. Lorsque ces intrants sont importés ou dépendent fortement des marchés extérieurs, leurs prix deviennent sensibles aux fluctuations internationales, au transport et au taux de change. Il faut noter au passage que l'Algérie doit ainsi stabiliser progressivement sa dépendance à l'égard des importations de semences, d'engrais et de produits phytosanitaires. Les données disponibles montrent que les importations liées aux engrais et aux pesticides ont atteint 60,621 milliards de dinars en 2023, contre 50,489 milliards en 2022, selon des données antérieures à l'Office national des statistiques.

Comment juger-vous les prix des produits agricoles actuellement ?
Les prix actuels des produits agricoles, notamment les fruits et légumes, restent élevés et plutôt faibles par rapport à l'achat des ménages. Cette hausse ne concerne pas nécessairement tous les produits avec la même intensité, mais elle touche particulièrement les produits à forte demande pendant les périodes religieuses, comme le cas de Ramadan, l'Aïd ou le Mawlid. Il faut toutefois distinguer une hausse conjoncturelle, liée à une baisse temporaire de l'offre, d'une hausse structurelle provoquée par les coûts de production, les insuffisances de stockage, les difficultés de distribution et la multiplication des intermédiaires. Dans le contexte actuel, les deux phénomènes semblent se cumuler : une pression immédiate de la demande s'ajoute à des faiblesses persistantes dans l'approvisionnement du marché. Le problème n'est donc pas uniquement celui du prix affiché au détail. Il faut également analyser l'impact sur le prix payé au producteur et celui supporté par la consommation. Lorsque la marge augmente fortement entre le champ, le stade de gros et le commerce de détail, cela signifie que la chaîne de commercialisation manque de transparence et de régulation.

Cette dépendance crée une pression directe sur les coûts agricoles. Les insuffisances de stockage et des perturbations de la chaîne de froid. L'absence de capacités suffisantes de stockage et de chaînes froides oblige parfois les producteurs à vendre rapidement leur production, même lorsque les prix sont faibles. À l'inverse, quelques semaines plus tard, la distribution de l'offre peut provoquer une forte baisse. Dans ce cas, si nous visons à développer un réseau de stockage et de froid à proximité des zones de production, ces infrastructures doivent être équipées de systèmes de contrôle de la température et de l'humidité, afin de réduire les pertes après récolte et de réduire l'offre sur une période plus longue.

La multiplication des intermédiaires. Faire le producteur et le consommateur, le produit peut passer par plusieurs étapes. Chaque intermédiaire ajoute des frais et une marge, ce qui aggrave considérablement le prix final sans que la contribution de production progresse dans les mêmes proportions. La solution n'est pas d'éliminer tous les intermédiaires, car certains assurent des fonctions utiles de transport, de tri et de distribution. Il faut plutôt identifier les intermédiaires effectivement nécessaires, professionnaliser les marchés de gros et améliorer la transparence des transactions. La faiblesse de la réglementation sur le terrain.

La commercialisation des produits agricoles est encore insuffisamment appliquée dans les exploitations et les marchés. L'absence de données actualisées sur les superficies plantées, les quantités attendues, les stocks disponibles et les besoins des régions rend difficile toute anticipation. En outre, la commercialisation doit donc pas se limiter à l'administration. Elle doit servir directement le producteur, le transporteur, le commerçant et la consommation.

Quelles sont les principales raisons qui font que les prix des produits agricoles augmentent à chaque période des fêtes ?
C'est une bonne question, étant donné que plusieurs facteurs expliquent cette situation.
La hausse saisonnière de la demande. Traditionnellement, à l'approche des fêtes religieuses, notamment les fêtes du Ramadan, l'Aïd ou le Mawlid, les besoins augmentent. Cette demande supplémentaire est particulièrement forte pour les fruits, les légumes, les viandes, les produits laitiers et les produits de boulangerie. Elle doit servir directement le producteur, le transporteur, le commerçant et la consommation.
Les conditions climatiques. Les températures élevées, la sécheresse, les pluies irrégulières ou les épisodes climatiques extrêmes peuvent réduire les rendements et perturber les opérations de récolte. Ils peuvent également affecter la qualité des fruits et légumes, accélérer leur détérioration et augmenter le coût du tri et du transport. Le climat agit donc à deux niveaux : il réduit

Quelles sont les recommandations pour éviter les hausses conjoncturelles en particulier pendant les fêtes religieuses ?
La hausse des prix lors des fêtes religieuses ne doit pas être considérée comme une fatalité. Elle peut être anticipée grâce à une planification proactive, par exemple à travers une application, un site officiel ou des messages directs aux producteurs et aux consommateurs.
Faut-il s'attendre à un retour à la normale avec la baisse des prix dans les prochaines jours ?

Il est nécessaire de publier régulièrement les prix observés au niveau de la production, du marché de gros et au détail. Cette transparence permet d'identifier les écarts anormaux et de lutter contre la spéculation. La publication des données doit être simple et accessible, par exemple à travers une application, un site officiel ou des messages directs aux producteurs et aux consommateurs.

Il ne s'agit pas d'imaginer une production

الأخبار الجهوية

Regional news



26 août 2026

Pomme de terre : Laghouat prévoit une récolte de 1,2 million de quintaux

Par:Rédaction AE



La campagne de récolte de la pomme de terre a débuté cette semaine dans la wilaya de Laghouat, avec une production prévisionnelle de plus de 1,2 million de quintaux pour la saison agricole en cours, selon les services de la wilaya.

La récolte concerne une superficie d'environ 3 700 hectares répartie entre les régions de Laghouat et d'Aflou. Le rendement moyen attendu est de l'ordre de 300 quintaux à l'hectare.

Le lancement de la campagne a eu lieu dans la région agricole d'El Guentra, relevant de la commune de Tadjmout. À cette occasion, le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a rencontré des agriculteurs et des promoteurs agricoles afin de prendre connaissance des difficultés rencontrées sur le terrain.

Le wali a demandé aux services concernés de faciliter les opérations liées à la récolte et à la commercialisation et de prendre en charge les éventuelles contraintes signalées par les producteurs.

Une attention particulière a également été accordée au stockage de la pomme de terre. Les responsables locaux ont insisté sur la nécessité de respecter les conditions de conservation afin de maintenir la qualité du produit et de permettre un approvisionnement régulier du marché.

Avec cette campagne, les autorités locales cherchent à assurer le suivi de la production et à soutenir le développement de la filière dans la wilaya. La production attendue doit également participer à l'alimentation du marché national en pomme de terre.

LABOURS-SEMAILLES

On prépare déjà la prochaine campagne

■ À MOSTAGANEM, la campagne de moisson-battage prévisionnelle est de plus de 47 000 quintaux, dominée par l'orge.

■ WAHIB AIT OUAkli

Les wilayas de Mostaganem, Oran, Mascara et Relizane accélèrent les préparatifs alors que la campagne céréalière 2025-2026 entre dans sa phase finale. À l'échelle nationale, la collecte, le stockage, la disponibilité des semences et le financement des exploitations constituent, désormais, les priorités pour réussir la prochaine saison. La campagne moisson-battage à peine achevée dans plusieurs régions de l'Ouest, les wilayas de Mostaganem, Oran, Mascara et Relizane se tournent déjà vers la prochaine campagne des labours-semailles 2026-2027. Dans ces territoires à forte vocation céréalière, l'enjeu est double : préserver et valoriser la récolte engrangée tout en préparant, sans délai, les semences, les intrants, le matériel et le financement nécessaires à la prochaine mise en culture. À Mostaganem, la campagne de moisson-battage 2025-2026 avait été officiellement lancée début juin. Quelque 2 503 hectares étaient éligibles à la récolte, avec une production prévisionnelle de plus de 47 000 quintaux dominée par l'orge. Ce résultat illustre la place de la wilaya dans le dispositif céréalière de l'Ouest et explique l'importance accordée, aujourd'hui, à la préparation de la prochaine campagne. À Mascara, l'anticipation est également de mise. La wilaya avait consacré près de 60 000 hectares aux céréales lors de la cam-



Mostaganem, Oran, Mascara et Relizane sur les starting-blocks.

pagne précédente, dépassant les objectifs fixés. La Ccls avait notamment distribué plus de 58 600 quintaux de semences traitées et certifiées, ainsi que les fertilisants nécessaires. Après la moisson, les responsables locaux se penchent maintenant sur les insuffisances relevées en matière de collecte et de stockage, afin d'améliorer la prise en charge de la prochaine récolte.

La wilaya de Relizane constitue, pour sa part, l'un des principaux bassins céréalières de l'Ouest. La campagne 2025-2026 avait porté sur plus de 88 000 hectares, avec une production prévisionnelle dépassant 1,3 million de quintaux. 11 centres et lieux de stockage,

dont six nouveaux, avaient été mobilisés pour une capacité globale supérieure à 1,4 million de quintaux. L'irrigation représente également un levier important : la wilaya a bénéficié, cette année, d'une allocation de 37 millions de mètres cubes d'eau destinée aux périmètres agricoles. À Oran, les préparatifs prennent une dimension particulièrement logistique et financière. La Ccls appelle les agriculteurs à anticiper leurs demandes de financement au titre du crédit Rfif, tandis qu'un nouveau complexe de stockage, d'une capacité annoncée d'un million de quintaux est en cours de réalisation à Sidi Belkhir, dans la commune de Sidi Chahmi. Cette dyna-

mique locale s'inscrit dans le cadre d'un dispositif national plus large. L'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) a annoncé que les centres de collecte resteront ouverts jusqu'au 30 septembre afin de réceptionner les récoltes de la saison 2025-2026, parallèlement au lancement des préparatifs de la campagne 2026-2027. Les agriculteurs sont invités à déposer rapidement leurs demandes de semences et d'intrants auprès des Ccls. La même échéance du 30 septembre est retenue pour les dossiers de crédit Rfif.

Le processus de préparation des semences commence, d'ailleurs, dès la réception des récoltes. Une partie des céréales

collectées provient de multiplieurs de semences sous contrat avec l'Oaic. Elles sont soumises à des opérations d'épuration, de criblage et de traitement avant leur mise à disposition pour la nouvelle campagne. Les autorités assurent que les quantités nécessaires seront disponibles dans les différentes wilayas, quel que soit le niveau de la demande. Cette organisation répond à un contexte marqué par une forte mobilisation autour de la sécurité alimentaire. Le gouvernement avait fixé l'objectif de collecter plus de 50 millions de quintaux et renforcé la coordination entre wilayas, Ccls, agriculteurs et opérateurs économiques. Près de 10 000 moissonneuses-batteuses ont été recensées en service au niveau national, tandis que les capacités de stockage ont été renforcées pour absorber l'excédent de la production. Pour Mostaganem, Oran, Mascara et Relizane, la prochaine bataille se jouera donc moins dans les champs déjà récoltés que dans l'anticipation. Disponibilité des semences certifiées, accès aux intrants, financement, mécanisation, stockage et irrigation devront être synchronisés avant le lancement des labours. Après une campagne 2025-2026 ayant fortement mobilisé les moyens matériels, la préparation de la campagne 2026-2027 apparaît, ainsi, comme le prolongement naturel de la moisson ; la réussite de la prochaine récolte commence dès aujourd'hui.

WAO

STOCKAGE DE CÉRÉALES ET DE LÉGumineUSES À BLIDA

Une capacité totale de 273.000 tonnes

Dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire, la wilaya de Blida accroît ses capacités de stockage de céréales et de légumineuses. Elle renforce ainsi ses infrastructures de stockage, afin de soutenir la production agricole et consolider la sécurité alimentaire. Pour s'assurer du bon déroulement de ses infrastructures de stockage, le wali, Djamel Eddine Hashas, a effectué, avant hier, une visite sur le terrain pour visiter plusieurs installations de stockage et exploitations agricoles de différentes communes, afin d'évaluer leur état de préparation et leurs capacités de réception et de conservation des récoltes. C'est par la commune d'El Affroun que le wali a entamé sa visite en inspectant le silo à semences n°5, appartenant à la Coopérative agricole des céréales et des légumineuses.

Ce silo a une capacité de 50 000 quintaux. Il a examiné les conditions de stockage des semences et la disponibilité des ressources techniques et organisationnelles nécessaires au maintien de leur qualité, en prévision de la prochaine saison agricole, notamment des phases de labour et de semailles. Toujours dans la même commune, le wali a également inspecté le projet de construction de silos à grains stratégiques, d'une capacité d'un million de quintaux. Ce projet devrait augmenter considérablement les capacités de stockage de la wilaya. À cette occasion, il a instruit les responsables des entreprises de construction d'accélérer les travaux et de respecter les délais contractuels. Dans la commune de Mouzaia, le wali a inspecté deux centres locaux de stockage de céréales et de légumineuses d'une capacité totale de 100 000 quintaux. Avant de se rendre dans la commune de Beni Mered, pour inspecter l'unité de stockage locale de céréales et de légumineuses n°26, d'une capacité de 1,1 million de quin-



taux, le wali s'est déplacé d'abord dans la commune de Chebli pour inspecter les quatre centres locaux de stockage d'une capacité de 200 000 quintaux, parmi les plus récents construits pour accroître les capacités de stockage de la région. Ces installations sont particulièrement importantes de par leur proximité avec les zones de production, facilitant la réception des récoltes et réduisant les coûts de transport. Le wali achève sa visite dans la commune de Blida pour inspecter l'entrepôt et les silos locaux n°3, d'une capacité de 280 000 quintaux.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi régulier des installations de stockage sur le terrain, visant à améliorer leur fonc-

tionnement et à renforcer les capacités de stockage de céréales et de légumineuses de la wilaya. Cela contribue à garantir la stabilité des approvisionnements du marché, à préserver les récoltes agricoles et à soutenir la sécurité alimentaire. La capacité totale de stockage des installations inspectées est d'environ 2,73 millions de quintaux, soit 273 000 tonnes. Ce chiffre témoigne de l'ampleur des investissements consacrés au renforcement du réseau de stockage dans la wilaya, même s'il ne représente pas la capacité totale disponible à Blida. Ces projets s'inscrivent dans un contexte national qui accorde une importance croissante au développement du secteur céréalière, considéré comme stratégique pour la sécurité alimentaire et la réduction de la dépendance aux importations. Parallèlement à l'augmentation de la production, l'Algérie s'emploie à accroître ses capacités de stockage de céréales en construisant des silos stratégiques et des centres locaux dans différentes provinces. L'objectif est de stocker et de protéger les récoltes et de constituer des réserves capables de garantir un approvisionnement stable.

Le stockage revêt une importance encore plus grande, à mesure que l'Algérie s'attache à augmenter sa production céréalière et à développer des cultures stratégiques. Les efforts déployés pour accroître la production ne peuvent être complets sans la mise en place d'infrastructures capables de recevoir et de conserver les récoltes dans des conditions optimales. Une capacité de stockage adéquate permet également de gérer les excédents de production pendant les périodes de récolte, de minimiser les pertes et d'assurer un approvisionnement continu tout au long de l'année.

■ M. Benkaddada

الفلاحة و الإقتصاد في العالم

Agrobusiness in the world



26 août 2026 17:13

Viandes rouges : les exportateurs américains gagnent du terrain sur le marché nigérian



(Agence Ecofin) - Pays le plus peuplé d'Afrique, le Nigeria est un marché stratégique pour les fournisseurs étrangers de produits alimentaires. Alors qu'il figurait encore récemment parmi les marchés africains les plus difficiles d'accès pour la viande rouge, le pays semble céder du terrain face à l'offensive américaine.

Dans un communiqué publié le 21 août dernier sur son site, la Fédération des exportateurs de viande des États-Unis (USMEF) a annoncé que le marché nigérian était désormais ouvert à une large gamme de produits américains à base de bœuf et de porc, à l'exception de certaines catégories spécifiquement exclues.

Concrètement, les morceaux de bœuf sont désormais éligibles à l'exportation, de même que les différents morceaux de porc, à l'exception des jambons avec os. Le changement est significatif. Jusqu'ici, le Nigeria n'autorisait quasiment pas les importations de viande rouge américaine fraîche ou congelée, à l'exception d'une gamme très limitée de produits transformés. Ce développement élargit donc sensiblement le champ des produits pouvant accéder au marché du pays le plus peuplé d'Afrique.

Une ouverture qui intervient au cœur de l'offensive américaine en Afrique

Cette évolution prend une résonance particulière au regard de la campagne menée depuis plusieurs mois par les exportateurs américains de viande en Afrique.

Le 1er juin dernier, l'USMEF avait appelé le Bureau du représentant américain au Commerce (USTR) à utiliser l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) comme levier pour obtenir un meilleur accès à plusieurs marchés africains jugés stratégiques. Le Nigeria figurait alors parmi les principales cibles de cette offensive qui visait également l'Afrique du Sud, l'Angola, le Kenya et la Namibie, identifiés comme des marchés présentant des obstacles à l'accès des produits américains.

À cette date, l'organisation dénonçait précisément les restrictions nigérianes sur les importations de viande rouge américaine fraîche ou congelée. Elle estimait que l'AGOA pouvait servir de moyen de pression sur Abuja et demandait à Washington d'envisager des sanctions ou la suspension des avantages commerciaux accordés au Nigeria tant que ces restrictions ne seraient pas levées.

Deux mois plus tard, les conditions d'accès au marché nigérian évoluent donc dans le sens réclamé par les exportateurs américains. La coïncidence est suffisamment marquante pour interroger sur l'influence de cette offensive sur la décision nigériane. Il serait toutefois prématuré d'établir un lien de causalité direct. L'USMEF présente de son côté l'ouverture comme l'aboutissement de discussions engagées depuis plusieurs années avec les autorités nigérianes, avec l'appui du département américain de l'Agriculture.

Une opportunité commerciale qui reste encore à sécuriser

Pour les exportateurs américains, le prochain défi sera désormais de transformer cet accès réglementaire en parts de marché. « Il existe certainement des défis à relever, et il faudra du temps pour s'implanter dans les secteurs nigériens de la distribution et de la restauration », a déclaré Dan Halstrom, président-directeur général de l'USMEF. L'ouverture ne signifie donc pas que le Nigeria va immédiatement devenir une destination majeure pour la viande américaine.



Les exportateurs devront encore trouver des importateurs, développer leurs réseaux de distribution et faire face à la concurrence des fournisseurs déjà présents sur plusieurs segments du marché nigérian de la viande rouge. En 2025, le Nigeria a d'ailleurs importé pour près de 8,7 millions \$ de viandes rouges fraîches ou congelées, selon les données compilées sur la plateforme Trade Map. Ces achats provenaient principalement d'Afrique du Sud et de plusieurs pays de l'Union européenne, dont l'Espagne, la France et la Belgique. Dans le détail, la viande bovine a représenté près de 73 % de la facture des achats, suivie par la viande ovine (22 %), tandis que le reste concerne la viande porcine. L'enjeu est d'autant plus stratégique que les perspectives de croissance de la consommation de protéines animales sont prometteuses et susceptibles d'accroître davantage le recours aux importations dans les années à venir. Selon la FAO, la consommation de viande de bœuf du Nigeria pourrait atteindre 1,4 million de tonnes d'ici 2050 contre 470 000 tonnes en 2015.

Reste à savoir si le cas nigérian restera une exception ou s'il préfigurera une évolution plus large des relations commerciales entre les États-Unis et les marchés africains ciblés par l'industrie américaine de la viande.

Stéphanas Assocle

Édité par Wilfried ASSOGBA



Le Kenya consacrera 46 millions \$ à la subvention des semences de maïs

(Agence Ecofin) - Selon l'UNDRR, les pertes économiques liées aux catastrophes climatiques au Kenya ont atteint 1,4 milliard \$ en 2024. Pour préserver les progrès réalisés dans la production agricole et consolider la sécurité alimentaire nationale, le gouvernement renforce son soutien à un secteur qui emploie près de 40 % de la population active.

Le gouvernement kényan prévoit de consacrer 6 milliards KSh (46,3 millions \$) à la subvention d'environ 40 millions de kilogrammes de semences certifiées, dans le cadre d'une nouvelle mesure destinée à faciliter la reprise des activités agricoles après les épisodes de sécheresse.

Annoncée le lundi 24 août par le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Mutahi Kagwe (photo), cette subvention couvrira 50 % du coût des semences, ramenant leur prix de 300 à 150 KSh le kilogramme. Le paquet de 2 kg sera ainsi vendu à 300 KSh, contre 600 KSh auparavant, tandis que celui de 10 kg passera de 3000 à 1500 KSh.

Le gouvernement a également annoncé une baisse du prix de l'engrais subventionné. Le sac de 50 kg sera désormais vendu à 2000 KSh, contre 2500 KSh précédemment.

Selon le ministre, ces mesures visent à « *réduire les coûts de production des agriculteurs, à préserver les progrès réalisés en matière de production agricole et à renforcer la sécurité alimentaire nationale* », dans un contexte de sécheresse et de changement des conditions météorologiques.

L'agriculture kényane face à une pression climatique croissante

Pilier de l'économie kényane, l'agriculture représente environ 33 % du PIB et emploie près de 40 % de la population active, selon la FAO. Le secteur reste toutefois particulièrement exposé aux aléas climatiques, notamment dans les régions arides et semi-arides. D'après le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), les pertes économiques liées aux catastrophes climatiques au Kenya ont atteint 1,4 milliard de dollars en 2024.

La nouvelle mesure s'inscrit dans la continuité des programmes de soutien engagés ces dernières années. Depuis 2022, le gouvernement affirme avoir distribué 33,55 millions de sacs de 50 kg d'engrais subventionné à environ 1,98 million d'agriculteurs, pour un coût cumulé de près de 78,8 milliards KSh.

L'exécutif mise également sur les investissements dans l'irrigation, la collecte d'eau et les pratiques agricoles adaptées au climat pour réduire la vulnérabilité des exploitations. En juillet, le gouvernement kényan avait annoncé son ambition de mobiliser 190 milliards KSh pour développer l'irrigation dans le cadre du Plan national d'investissement pour les systèmes agroalimentaires (PNISA) 2026-2030.

À terme, la baisse du coût des intrants pourrait aussi contribuer à contenir les prix des produits alimentaires à base de maïs. Entre juin et juillet 2026, le prix de la farine de maïs a déjà reculé de 1,6 %, selon les données du Bureau national des statistiques (KNBS).

Charlène N'dimon

Édité par M.F. Vahid Codjia





27 août 2026 06:16

Gouvernance de l'IA : classement des pays africains les plus matures en 2026 (Lawyers Hub)

(Agence Ecofin) - Le classement révèle un écart béant entre l'élaboration des politiques dans le domaine de l'intelligence artificielle et la réalité opérationnelle. Toutes les sous-régions africaines réalisent leurs meilleures performances dans le pilier « stratégie et vision », mais obtiennent les scores les plus bas dans le pilier « mise en œuvre et impact ».

Le Rwanda, le Nigeria et le Bénin sont les pays qui affichent les niveaux de gouvernance de l'intelligence artificielle (IA) les plus matures en Afrique, selon un classement publié en juillet 2026 par Lawyers Hub, un think tank panafricain spécialisé dans les technologies juridiques (Law-Tech) et les politiques du numérique.

Le classement « Africa AI Governance Index » (AAGI) évalue les capacités de gouvernance de l'IA des 54 pays du continent. L'indice évalue l'ensemble des composantes de la gouvernance de cette technologie qui transforme rapidement le fonctionnement des économies et des sociétés, en l'occurrence les stratégies, les réglementations, les infrastructures, les compétences humaines, les garanties éthiques et la coopération régionale.

Il s'appuie sur 80 indicateurs issus de données collectées directement auprès des gouvernements et de plusieurs organisations internationales ou régionales, dont l'Union africaine, l'Union internationale des télécommunications et la Banque mondiale. Ces indicateurs sont répartis sur 8 piliers : stratégie et vision ; gouvernance et réglementation ; infrastructures et données ; capital humain ; innovation et écosystème ; éthique et inclusion ; intégration régionale ; et mise en œuvre et impact. Les quatre premiers piliers ont chacun un poids de 15 %, tandis que les quatre derniers pèsent 10 % chacun. Cette pondération reflète le rôle fondamental de l'existence des stratégies, des réglementations, des infrastructures et des compétences humaines pour assurer une gouvernance efficace de l'IA.

Trois pays seulement disposent d'une gouvernance établie de l'IA

Le Rwanda est le pays qui affiche le niveau de maturité le plus élevé en matière de gouvernance de l'IA en Afrique. Ce pays enclavé d'Afrique de l'Est, qui fait des technologies numériques un pilier central de sa stratégie de développement économique, affiche un score global de 3,25 points. C'est le seul État à afficher une forte cohérence entre la stratégie théorique et sa mise en œuvre pratique.

Le Nigeria occupe la deuxième marche du podium avec un score de 2,81 points, devant le Bénin (2,58 points).

Le Kenya occupe la 4e position avec un score de 2,47 points, devant le Maroc (2,38 points), l'Égypte (2,25), l'Éthiopie (2,22), le Ghana (2,21), Maurice (2,20). La Tunisie ferme le Top 10 avec un score de 2,12 points.

(Voir le classement des 54 pays africains ci-dessous).

Les trois pays les mieux classés sont les seuls à figurer dans la catégorie des pays affichant une gouvernance établie de l'IA, tandis que 16 pays se classent dans la catégorie des États ayant une gouvernance en cours de développement, 29 disposent d'une gouvernance naissante et 6 d'une gouvernance minimale ou inexistante.

D'autre part, aucune sous-région du continent ne franchit la moyenne de l'échelle de notation (2 points). Les moyennes régionales vont de 1,07 point sur 4 (Afrique Centrale) à un maximum de 1,56 point (Afrique du Nord), ce qui place globalement le continent dans une phase de gouvernance de l'IA « émergente », mais encore très fragile sur le plan de l'exécution.

La conclusion la plus frappante reste cependant l'écart criant entre l'élaboration des politiques et la réalité opérationnelle. Toutes les sous-régions africaines réalisent leurs meilleures performances dans le pilier « stratégie et vision », et obtiennent les scores les plus bas dans le pilier « mise en œuvre et impact ». Alors qu'une quinzaine d'États ont adopté des politiques nationales officielles en matière d'IA et que 24 sont en train d'en élaborer, l'exécution des stratégies définies et l'existence d'organismes de contrôle dotés de moyens financiers restent exceptionnellement rares.

Walid Kéfi

Classement des pays africains les plus performants en matière de gouvernance de l'IA :

1-Rwanda (score 3,25 points)	24-Cameroun (1,28)
2-Nigeria (2,81)	25-Sénégal (1,27)
3-Bénin (2,58)	26-Togo (1,26)
4-Kenya (2,47)	27-Burkina Faso (1,15)
5-Maroc (2,38)	28-Botswana (1,11)
6-Egypte (2,25)	-Libye (1,11)
7-Ethiopie (2,22)	-Malawi (1,11)
8-Ghana (2,21)	-Namibie (1,11)
9-Maurice (2,20)	32-Eswatini (1,07)
10-Tunisie (2,12)	33-Mozambique (0,96)
11-Afrique du Sud (2,10)	34-Djibouti (0,93)
-Zimbabwe (2,10)	-Sao Tomé & Principe (0,93)
13-Gabon (2,05)	36-Mauritanie (0,91)
14-Côte d'Ivoire (1,90)	37-Cap-Vert (0,90)
15-Algérie (1,89)	38-Gambie (0,87)
16-Angola (1,82)	39-Seychelles (0,83)
17-République du Congo (1,73)	40-Guinée (0,81)
18-Tanzanie (1,66)	41-Burundi (0,80)
19-Somalie (1,54)	42-Tchad (0,75)
20-RD Congo (1,49)	43-Niger (0,70)
21-Lesotho (1,48)	44-Sierra Leone (0,67)
22- Ouganda (1,29)	45-Madagascar (0,66)
-Zambie (1,29)	46-Mali (0,63)
	47-Guinée équatoriale (0,53)
	-Guinée-Bissau (0,53)
	49-Liberia (0,47)
	50-Soudan du Sud (0,42)
	51-Soudan (0,23)
	52-Centrafrique (0,21)
	53-Comores (0,18)
	54-Erythrée (0,08)